

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**

**Section 1. Identification**

<b>Identificateur de produit</b>	Serviette de protection pour la peau
<b>Autres moyens d'identification</b>	Aucun
<b>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</b>	Serviette de protection pour la peau
<b>Identificateur du fournisseur initial</b>	Lernapharm (Loris) Inc., 2323 Halpern, St-Laurent (Montréal) Québec, Canada H4S 1S3 Téléphone: 514-331-4634
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation</b>	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

**Section 2. Identification des dangers**

**Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)**

Cette substance est considérée comme dangereuse selon la norme de communication des risques de l'OSHA de 2012 (29 CFR 1910.1200)  
Liquide inflammable (Catégorie 2)  
Irritation oculaire (Catégorie 2B)  
Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique (Catégorie 3)

**Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)**



Danger

**Mises en garde**

Provoque une irritation des yeux  
Peut provoquer une irritation respiratoire  
Peut causer la somnolence ou des vertiges  
Liquide et vapeurs hautement inflammables

**Aspect :** Liquide clair et incolore absorbé dans un tampon blanc

**État physique :** Liquide fin absorbé dans des tampons

**Odeur :** Alcool piquant

**Mises en garde - Prévention**

Lavez-vous soigneusement les mains et le visage après manipulation.  
Évitez d'inhalier les vapeurs.  
Utilisez uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé.  
Portez des gants de protection et une protection oculaire telle que des lunettes de sécurité.  
Éloignez-vous de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
Gardez le récipient bien fermé.  
Mettez à la terre/reliez le récipient et l'équipement de réception.  
Utilisez un équipement électrique/ventilateur/éclairage/antidéflagrant.  
Utilisez uniquement des outils non étincelants.  
Prenez des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**Mises en garde – Réponse**

En cas de contact avec les yeux : Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à retirer. Continuez à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consultez un médecin.  
En cas d'inhalation : Déplacez la personne à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable pour la respiration.  
Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.  
En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Retirez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau.  
En cas d'incendie : Utilisez du CO<sub>2</sub>, un agent chimique sec, ou de la mousse pour l'extinction.

**Mises en garde - Stockage**

Stockez dans un endroit bien ventilé. Gardez le récipient bien fermé.  
Stockez verrouillé.  
Gardez au frais.

**Mises en garde - Élimination**

Éliminez le contenu/le contenant conformément à toutes les réglementations fédérales, étatiques et locales en vigueur.  
Dangers non autrement classés (DNAC)

Non applicable

Toxicité inconnue

21 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue.

**Autres informations**

Le contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer des irritations.

**Interactions avec d'autres produits chimiques**

Peut réagir avec des oxydants forts, des acides inorganiques et des halogènes.

<b>Autres dangers connus</b>		Aucun	
<b>Section 3. Composition/information sur les ingrédients</b>			
<b>Dénomination chimique (nom commun/synonymes)</b>		<b>Numéro CAS ou autre</b>	<b>Concentration (%)</b>
Alcool isopropylique		67-63-0	60 - 80
Alcool n-butylque		71-36-3	1 - 5
<b>Section 4. First-aid measures</b>			
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, le personnel formé devrait administrer de l'oxygène		
<b>Voie orale</b>	EN CAS D'INGESTION: Rincez immédiatement la bouche et buvez abondamment d'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. N'inducez PAS le vomissement. Appelez un médecin.		
<b>Voie cutanée</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Lavez-vous immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en enlevant tous les vêtements et chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.		
<b>Voie oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincez immédiatement abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à retirer. Continuez à rincer. Gardez l'œil bien ouvert pendant le rinçage. N'essayez pas de frotter la zone affectée. Consultez un professionnel de la santé en cas d'irritation persistante.		
<b>Auto-protection du secouriste</b>		Assurez-vous que le personnel médical est informé du ou des matériaux en cause, prend des précautions pour se protéger, et évite la propagation de la contamination.	
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)</b>		Sensation de brûlure.	
<b>Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial</b>		Traitement symptomatique.	
<b>Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie</b>			
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)</b>			
Aucune information disponible.			
<b>Agents extincteurs appropriés et inappropriés</b>			
En cas d'incendie : Utilisez du dioxyde de carbone, un agent en poudre chimique et une mousse appropriée pour l'extinction. ATTENTION : Tous ces produits ont un point d'éclair très bas. L'utilisation d'un jet d'eau lors de la lutte contre l'incendie peut être inefficace.			
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>			
Déplacez les récipients de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque.			
<b>Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel</b>			
<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>			
Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utilisez un équipement de protection individuelle selon les besoins. Assurez une ventilation adéquate. Évacuez le personnel vers des zones sûres. Consultez la section 8 pour plus d'informations. Éloignez les personnes du déversement/fuite et du vent. ÉLIMINEZ toutes les sources d'inflammation (pas de fumée, de fusées, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Soyez attentif aux retours de flamme. Prenez des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Ne touchez pas ni ne marchez sur le matériau renversé. La pulvérisation d'eau peut réduire les vapeurs, mais peut ne pas empêcher l'inflammation dans les espaces clos.			
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>			
Une mousse suppressive de vapeurs peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Absorbent ou recouvrez avec de la terre sèche, du sable ou un autre matériau non combustible et transférez dans des conteneurs. Utilisez des outils propres et non étincelants pour recueillir le matériau absorbé. Érigez une digue bien en amont du déversement liquide pour une élimination ultérieure.			
<b>Section 7. Manutention et stockage</b>			
<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>			
Manipulez conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lors de l'utilisation de ce produit. Utilisez un équipement de protection individuelle. Évitez d'inhaler les vapeurs ou les brumes. Éloignez-vous de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Utilisez une connexion de mise à la terre et de liaison lors du transfert de ce matériau pour éviter les décharges électrostatiques, les incendies ou les explosions. Utilisez une ventilation locale. Utilisez des outils étincelleurs et un équipement antidéflagrant. Conservez dans une zone équipée de gicleurs. Utilisez conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage.			
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>			
Conservez les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éloignez-vous de la chaleur, des étincelles, des flammes et d'autres sources d'inflammation (c'est-à-dire, les veilleuses, les moteurs électriques et l'électricité statique). Conservez dans des récipients correctement étiquetés. Ne stockez pas près de matériaux combustibles. Conservez dans une zone équipée de gicleurs. Conservez conformément aux réglementations nationales spécifiques. Conservez conformément aux réglementations locales. Produits incompatibles : Forts oxydants, acides inorganiques et halogènes.			
<b>Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle</b>			
<b>Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)</b>			
<b>Chemical Name</b>	<b>ACGIH TLV</b>	<b>OSHA PEL</b>	<b>NIOSH IDLH</b>
Alcool isopropylique	STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm	IDLH: 2000 ppm 10% LEL

67-63-0	TWA: 200 ppm	TWA: 980 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>
Alcool n-butyle	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 300 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1400 ppm Ceiling: 50 ppm Ceiling: 150 mg/m <sup>3</sup>

ACGIH TLV: Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value) de l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH) OSHA PEL: Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits) de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) NIOSH IDLH: Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé (Immediately Dangerous to Life or Health) du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH)

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Douches  
 Stations de lavage des yeux  
 Systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle**

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, un équipement de protection respiratoire approuvé par le NIOSH/MSHA doit être porté. Des respirateurs à air comprimé à pression positive peuvent être nécessaires pour des concentrations élevées de contaminants dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément aux réglementations locales en vigueur. La protection des yeux et du visage n'est pas nécessaire pour une utilisation grand public. En cas de projections probables : Lunettes de sécurité à joint étanche. Portez des gants de protection et des vêtements de protection. Des vêtements à manches longues. Un tablier résistant aux produits chimiques. Des gants imperméables. Des bottes antistatiques. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Portez des gants et une protection oculaire/adfaciale appropriés. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lors de l'utilisation de ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Lavez-vous les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence, état physique/couleur</b>	Liquide clair, incolore	<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible
<b>Odeur</b>	Alcool piquant	<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible	<b>Densité relative</b>	~ 0.85 (liquide)
<b>pH</b>	Non disponible	<b>Solubilité</b>	Soluble
<b>Point de fusion/congélation</b>	Non disponible	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Point initial/domaine d'ébullition</b>	Non disponible	<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair</b>	<23°C (liquide)	<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible	<b>Viscosité cinématique et dynamique</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible	<b>Propriétés Explosives et Oxydantes</b>	Non disponible
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité</b>	Non disponible	<b>COV</b>	Non disponible

**Section 10. Stabilité et réactivité**

**Réactivité**

Peut réagir avec des oxydants forts, des acides inorganiques et des halogènes.

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

**Risque de réactions dangereuses**

Aucun sous traitement normal

**Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)**

Chaleur, flammes et étincelles.

**Matériaux incompatibles**

Oxydants forts, acides inorganiques et halogènes.

**Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone.

**Section 11. Données toxicologiques**

**Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)**

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des rougeurs, des démangeaisons et des douleurs oculaires. Peut causer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et des irritations cutanées. L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut entraîner une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

**Effets immédiats et différés (effets chroniques suite à une exposition à court terme et à long terme)**

Sensibilisation cutanée – Aucune donnée disponible ; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible ; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible ; Toxicité spécifique pour un organe cible — Exposition unique – Système nerveux central ; Toxicité spécifique pour un organe cible — Exposition répétée – Aucune donnée disponible ; Danger d'aspiration – Peu probable, mais possible ; Dangers pour la santé non classés par ailleurs – Aucune donnée disponible ; Cancérogénicité : Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a répertorié un ingrédient comme cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Alcool isopropylique 67-63-0		Groupe 3		X

**IARC** (Centre international de recherche sur le cancer) Groupe 3 - Non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme  
**OSHA** (Administration de la sécurité et de la santé au travail du département du travail des États-Unis) X - Présent

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible.
<b>Effets spécifiques pour une exposition unique (STOT - Single Exposure)</b>	Aucune information disponible.
<b>Effets spécifiques pour une exposition répétée (STOT - Repeated Exposure)</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité chronique</b>	Contient un carcinogène connu ou suspecté.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Yeux. Système nerveux central (SNC). Système respiratoire. Peau. Sang. Rein. Foie. Rate. Toxicité systémique.
<b>Danger d'aspiration</b>	Aucune information disponible.

#### Numerical measures of toxicity

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document du SGH (Système général harmonisé) :

**ATEmix (voie orale)**

3,4 g/kg

**ATEmix (voie cutanée)**

11,7 g/kg (ATE)

**ATEmix (inhalation - vapeur)**

51,00 ATEmix

#### Section 12. Données écologiques

##### Ecotoxicity

L'impact environnemental de ce produit n'a pas été entièrement étudié.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour Daphnia Magna (la puce d'eau)
Alcool isopropylique 67-63-0	96h EC50: > 1000 mg/L (Desmodesmus subspicatus) 72h EC50: > 1000 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	96h LC50: > 1400000 µg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 11130 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 9640 mg/L (Pimephales promelas)		48h EC50: = 13299 mg/L
Alcool n-butylrique 71-36-3	72h EC50: > 500 mg/L (Desmodesmus subspicatus) 96h EC50: > 500 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	96h LC50: 1730 - 1910 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 1910000 µg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 100000 - 500000 µg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 1740 mg/L (Pimephales promelas)	EC50 = 2041.4 mg/L 5 min EC50 = 2186 mg/L 30 min EC50 = 3980 mg/L 24 h EC50 = 4400 mg/L 17 h	48h EC50: = 1983 mg/L 48h EC50: 1897 - 2072 mg/L

##### Persistence et dégradation

Aucune donnée disponible

##### Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique	Log Pow
Alcool isopropylique 67-63-0	<b>0.05</b>
Alcool n-butylrique 71-36-3	<b>0.785</b>

##### Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

#### Section 13. Données sur l'élimination

##### Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, étatiques et locales applicables. Ne pas réutiliser les contenants vides.

#### Section 14. Informations relatives au transport

##### Número ONU ; Nom réglementaire approprié ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (GE) du Règlement sur le T

ONU1993; LIQUIDE INFLAMMABLE, N.D.G. (ALCOOL ISOPROPYLIQUE, ALCOOL N-BUTYLIQUE) ; CLASSE 3 ; GE II

##### Número ONU ; Nom réglementaire approprié ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (GE) de l'IMDG (maritime)

ONU1993; LIQUIDE INFLAMMABLE, N.D.G. (ALCOOL ISOPROPYLIQUE, ALCOOL N-BUTYLIQUE) ; CLASSE 3 ; GE II

##### Número ONU ; Nom réglementaire approprié ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien)

ONU1993; LIQUIDE INFLAMMABLE, N.D.G. (ALCOOL ISOPROPYLIQUE, ALCOOL N-BUTYLIQUE) ; CLASSE 3 ; GE II

<b>Précautions particulières (transport/convoiyage)</b>	Peut également être expédié en QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.
<b>Risques environnementaux (IMDG ou autres)</b>	Aucun
<b>Section 15. Informations réglementaires</b>	
<b>Spécificités de la réglementation canadienne en matière de sécurité et de santé</b>	Reportez-vous à la section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD).
<b>Spécificités de la réglementation canadienne en matière d'environnement</b>	Se reporter à la section 3 pour connaître les ingrédients de la LIS.
<b>Spécificités de la réglementation extérieure à la sécurité, à la santé et à l'environnement</b>	
Aucun	
<b>Section 16. Autres informations</b>	
<b>Date de la dernière révision de la fiche de données de sécurité</b>	Novembre 15, 2023 Version 4
<b>Références</b>	Fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur et du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, CCHST.
<b>Abréviations</b>	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
DSL	Domestic Substance List
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration Létale
DL	Dose Létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TDG	Transport of dangerous goods in Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
<p>À notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants.</p>	